



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

# SORTIES DE FORMATION ET TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI

Bilan 2022

## Département de Seine-Maritime

Dans le département de Seine-Maritime, parmi les 19 787 sorties de formation en 2022, 11 938 sont suivies d'au moins un accès à l'emploi dans les 6 mois, soit un taux de 60,3%.

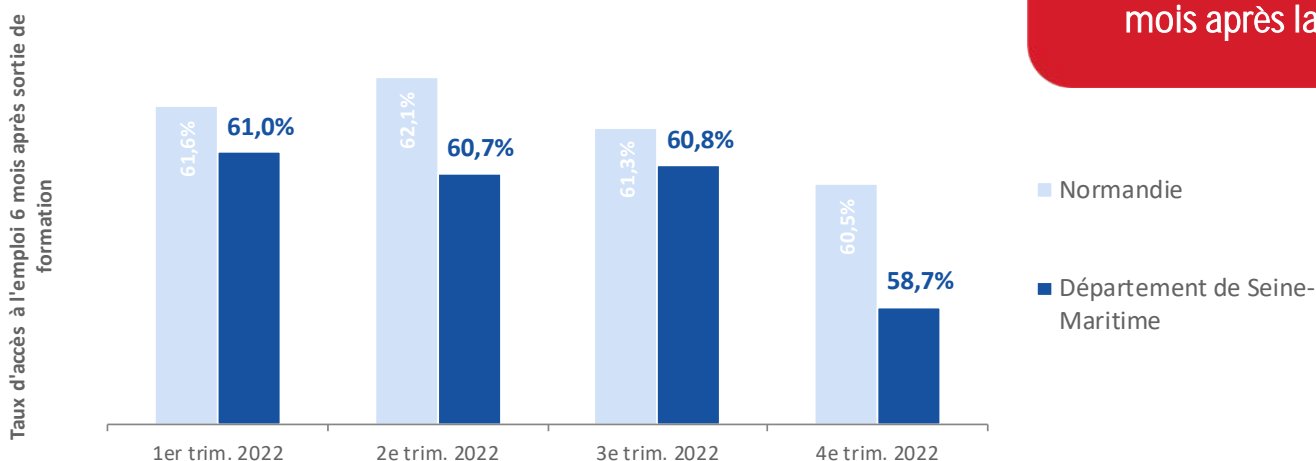
En Normandie, ce taux s'établit à 61,5%.

En 2022 :

**19 787**  
Sorties de formation

**60,3%**  
Taux d'accès à l'emploi 6 mois après la sortie

### TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR TRIMESTRE



### TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR FINANCEUR

AIF : Aide Individuelle à la Formation / AFC : Action de Formation Conventionnée

Données brutes	Sortants en 2022
<b>&gt; Par financeur</b>	
Pôle emploi	4 378
> dont AIF	1 529
> dont AFC	616
Autres financeurs	15 409
<b>Ensemble</b>	<b>19 787</b>

### Taux d'accès à l'emploi 6 mois après la sortie de formation

	Département de Seine-Maritime	Normandie
	66%	67%
	54%	57%
	37%	40%
	59%	60%
	<b>60%</b>	<b>61%</b>

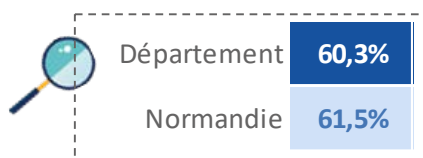
**Indicateur d'accès à l'emploi** : Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation.

Sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

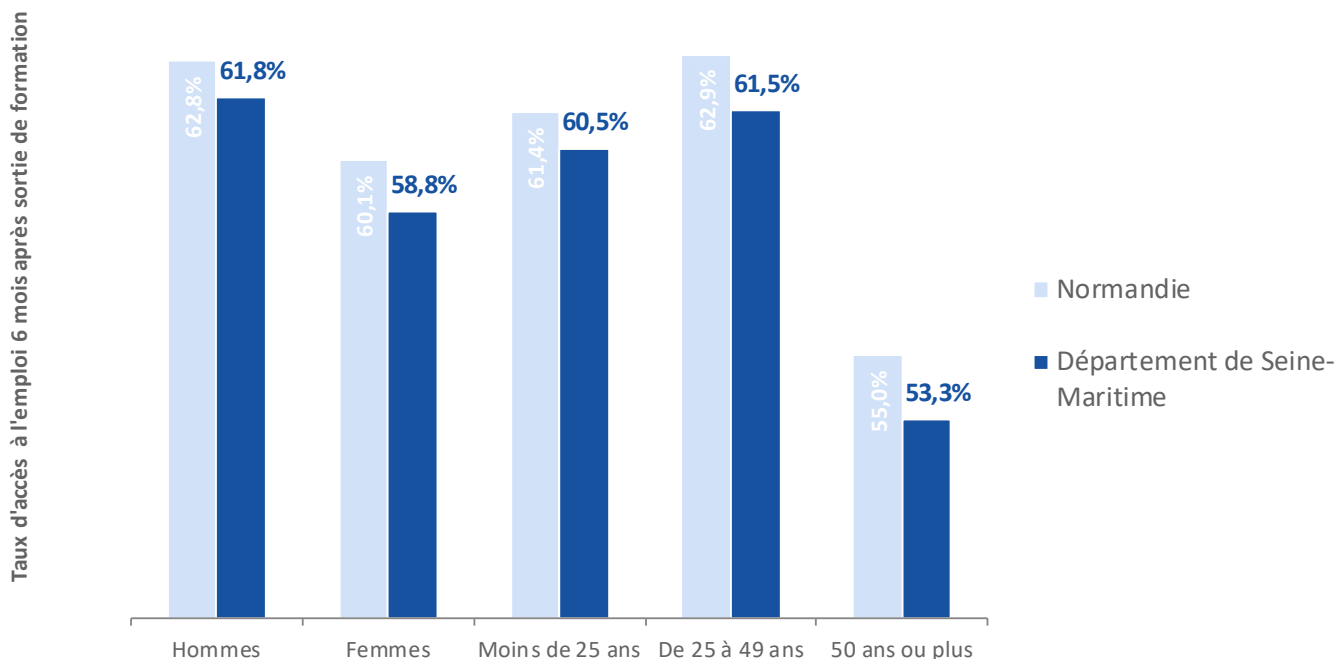
- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).



**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI - 2022**



**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR PROFIL DES SORTANTS DE FORMATION (ENSEMBLE DES SORTIES DE FORMATION EN 2022)**



**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, 3 PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION (ENSEMBLE DES SORTIES DE FORMATION EN 2022)**

	Demandeurs d'emploi formés	Taux d'accès à l'emploi après formation
1 Production industrielle, transport, logistique	5 078	64,7%
2 Vie et gestion des organisations	2 376	60,0%
3 Commerce, marketing, finance	1 580	61,4%

**Source :** Les données sont produites à partir des fichiers de Pôle emploi (SISP) et de l'Acoss-CCMSA (DPAE).

**Champ :** Évolution du périmètre du calcul

Le périmètre s'élargit et prend en compte l'ensemble des formations suivies, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi. (ex: Conseil régional)



**EN SAVOIR PLUS**

Consulter la publication régionale :

[https://www.pole-emploi.fr/files/live/sites/normandie/files/normandie/plus-dinfos/statistiques/formation/Sortants%20formation\\_Bilan\\_annuel](https://www.pole-emploi.fr/files/live/sites/normandie/files/normandie/plus-dinfos/statistiques/formation/Sortants%20formation_Bilan_annuel)

Télécharger des séries de données, notamment par département et créer des requêtes personnalisées <https://statistiques.pole-emploi.org/formation/publication>